LE PASSEPORT POUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

POUVONS-NOUS ENCORE TRAVAILLER AVEC LES TECHNOLOGIES D'HIER ?

ENTREPRENEURS, FAITES LE CHOIX DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNNES ENTREPRISES DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PROFESSIONS LIBÉRALES

LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES, ALLIÉES DE VOTRE RÉUSSITE

Autour de nous, à la maison comme dans l'entreprise, les technologies numériques ne cessent de se développer. Informatique, Internet, téléphonie mobile, télévision numérique, musique, photo, GPS… font désormais pleinement partie de notre mode de vie.

UNE CHANCE À SAISIR POUR LES ENTREPRISES

Cette révolution numérique touche aussi les entreprises, même les plus petites. Elle leur ouvre de nouvelles perspectives de développement et simplifie toujours plus la vie quotidienne du chef d'entreprise et de ses collaborateurs : réduction des coûts, gain de temps, accès à de nouveaux marchés, en France comme à l'étranger. L'économie numérique simplifie également leurs relations avec les administrations et avec tous les partenaires de l'entreprise, clients, fournisseurs, distributeurs…

FAIRE FACE À LA CONCURRENCE

Aujourd'hui, les entreprises évoluent dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Et ceci est encore plus vrai pour les très petites entreprises. Alors, pour faire face à cette situation et même en tirer profit, une seule solution : innover en permanence, tant dans les produits et services offerts à ses clients que dans l'organisation quotidienne de son travail, notamment par une meilleure utilisation des outils numériques.

INFORMATIQUE ET INTERNET : DEUX PILIERS DE VOTRE DÉVELOPPEMENT

L'INFORMATIQUE, CLÉ DE VOTRE RÉACTIVITÉ

Gagner du temps pour vous consacrer à votre cœur de métier, c'est possible :
accomplissement des formalités administratives, réalisation de devis et factures, enregistrement d'écritures comptables, envoi de lettres de relance…

Accéder plus rapidement aux informations essentielles pour votre activité, c'est simple :
à tout instant, vous pouvez vérifier l'état des lieux de vos comptes clients et fournisseurs, sur votre ordinateur.

Prendre les bonnes décisions au bon moment, c'est plus facile :
si vous pouvez suivre en direct sur votre écran, l'évolution de votre chiffre d'affaires, de la marge réalisée, de l'état de vos stocks…

INTERNET AU CŒUR DE VOS ÉCHANGES

Bien utilisé, Internet peut rendre d'incalculables services, même aux plus petites entreprises :

Plus d'économies
Internet diminue vos coûts de fonctionnement : téléphonie, envoi instantané de documents, achat de fournitures, etc.

Plus d'efficacité
Envoyer ses déclarations et formulaires administratifs en ligne, utiliser les services à distance.

Plus de visibilité
Créer un site Internet, ouvrir une boutique de vente en ligne et utiliser les nouvelles techniques de contact et de fidélisation de la clientèle.

Plus de mobilité
Garder le contact avec son bureau, son atelier, ses fournisseurs et ses clients, en accédant en permanence à ses données par Internet et en restant connecté grâce à toutes les formes de messagerie mobile (e-mails, messagerie vocale, etc.).

LE PASSEPORT POUR L'ÉC

UN TREMPLIN POUR VOTRE ENTREPRISE

Vous êtes dirigeant ou créateur d'une entreprise de moins de 20 salariés ? Vous souhaitez découvrir les potentialités offertes par les usages du numérique ? Le « Passeport pour l'économie numérique » est fait pour vous !

UN PARCOURS D'INITIATION GRATUIT

Le « Passeport pour l'économie numérique » vous offre l'opportunité de découvrir, gratuitement, les outils et les usages du numérique pour votre entreprise.

• Apprenez à mieux connaître les multiples champs d'applications du numérique et la meilleure façon de vous les approprier.

• Sachez discerner l'impact potentiel de ces technologies sur votre activité et votre métier. Prévoyez d'ores et déjà leurs effets bénéfiques sur la performance de votre entreprise.

• Apprenez quelles sont les étapes indispensables pour vous former à ces technologies et équiper votre entreprise.

Afin de vous guider, des animateurs sont à votre disposition dans toute la France, pour vous proposer un parcours sur mesure.
Ils vous apporteront toute l'information nécessaire pour identifier les usages les plus à même de répondre à vos besoins, pour formaliser votre projet et pour le mener à bien dans les meilleures conditions, par le biais de modules d'initiation et de découverte.

DNOMIE NUMÉRIQUE

LE « PASSEPORT POUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE » : MODE D'EMPLOI

Pour obtenir gratuitement votre passeport, il vous suffit de suivre une démarche en trois temps : inscription, initiation, obtention.

INSCRIPTION

Vous vous inscrivez au « Passeport pour l'économie numérique », soit en appelant le 0 810 00 33 99 (prix d'un appel local), soit en vous connectant sur le site Internet www.econumerique.pme.gouv.fr, à la rubrique « Comment s'inscrire ».

Vous choisissez ensuite un point d'accueil près de chez vous parmi plusieurs centaines de centres proposés en France.

INITIATION

Un premier module d'orientation vous sera proposé afin de définir, avec un animateur, les besoins de votre entreprise. Vous pourrez choisir ensuite, parmi les dix-sept autres modules d'initiation et de découverte, ceux qui vous intéressent.
Vous devrez assister à trois modules au minimum pour décrocher votre « Passeport pour l'économie numérique ». Le chef d'entreprise n'est pas obligé de suivre, lui-même, l'ensemble des modules choisis. Votre conjoint ou l'un de vos collaborateurs peuvent également suivre certains de ces modules.

OBTENTION DU PASSEPORT

À l'issue du parcours initiatique, vous recevrez votre « Passeport pour l'économie numérique ». Vous sera également remis un ensemble de documents pour compléter votre initiation.

Des modules ciblés en fonction de vos attentes
17 thématiques réparties en 4 familles :
- *Internet, votre entreprise et vous :* ex. *« Connectez votre entreprise à Internet » ;*
- *Guide pour bien m'équiper* : ex. *« Choisissez un matériel efficace pour votre entreprise » ;*
- *Des solutions pour votre entreprise* : ex. *« Simplifiez votre gestion et vos tâches administratives » ;*
- *Vous construisez votre projet* : ex. *« Utiliser l'informatique et Internet pour concevoir votre projet de création ou de reprise d'entreprise ».*

UN VISA POUR LA RÉUSSITE

Votre « Passeport pour l'économie numérique » vous ouvre en grand les portes de l'économie numérique. À vous de tracer ensuite votre propre chemin pour permettre à votre entreprise de profiter de tout le potentiel offert par les technologies numériques.

DES AVANTAGES CIBLÉS

En obtenant votre « Passeport pour l'économie numérique », vous bénéficierez d'une palette d'avantages commerciaux, financiers et logistiques, adaptés aux besoins de votre entreprise.

Des offres promotionnelles exclusives

Les partenaires industriels du « Passeport » vous proposeront des offres promotionnelles exclusives sur certains de leurs produits et services.

PARTENAIRE INDUSTRIEL

Pour retrouver le détail de ces offres, reportez-vous à la rubrique « Les partenaires industriels » du site Internet du « Passeport pour l'économie numérique ».

Des offres de financement privilégiées

Si vous êtes une entreprise en création (c'est-à-dire créée depuis moins de deux ans), vous pourrez désormais, grâce à votre « Passeport pour l'économie numérique », accéder à des offres de crédit bancaire adaptées pour l'acquisition de vos équipements informatiques et télécoms.

POUR FAIRE LES BONS CHOIX, SUIVEZ LES GUIDES !

Vous êtes prêts à franchir le pas de l'économie numérique ?
Il est temps de penser à l'équipement idéal pour votre entreprise.

Pour vous aider à vous orienter dans le labyrinthe des offres et des prestataires, un *Guide d'Achat* est à votre disposition sur le site Internet du programme.
Ce guide regroupe un guide pratique, un catalogue d'offres et des annuaires de prestataires :

- **le guide pratique** vous permet d'opter pour les solutions techniques adéquates grâce à des explications claires et accessibles à tous ; il vous donne également des conseils pratiques sur la meilleure façon de choisir votre équipement, les pièges à éviter, etc.
- **le catalogue d'offres** recense, dans une trentaine de catégories, des équipements informatiques, télécoms et Internet référencés dans le cadre du programme parce que adaptés aux besoins spécifiques des très petites entreprises.
  Ces offres sont reconnaissables, dans les réseaux de distribution, grâce aux deux types de logo les accompagnant : « Offre Référencée » ou « Équipement Référencé ».
  Ce catalogue référence également des offres de services disponibles sur tout le territoire et proposées par deux types de prestataires :
  - **les centres de compétences TPE :** ce sont des revendeurs et prestataires informatiques et télécoms ayant adhéré à une charte de qualité de services dédiée aux TPE. Ils sont identifiables grâce à un logo spécifique « Centre de Compétences TPE ».
  - **les conseillers informatiques et télécoms** qui jouent le rôle de directeurs informatiques externalisés. Ils ont pour mission de vous assister et de vous accompagner dans toutes les étapes de vos projets informatiques et Internet (évaluation des besoins, appels d'offres, achat de matériel, développement de site Internet, etc.).
- **les annuaires de prestataires** recensent dans toute la France :
  - **des revendeurs informatiques** et des prestataires de services Internet ;
  - **des éditeurs de logiciels** spécialisés sur le marché des TPE.

www.econumerique.pme.gouv.fr/guidedachat

POUR EN SAVOIR PLUS

N°Azur 0 810 00 33 99

PRIX D'UN APPEL LOCAL

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 19 H

www.econumerique.pme.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNNES ENTREPRISES DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Partenaires médias :

Chef d'entreprise magazine

Partenaires institutionnels :

L'Agence pour la Création d'Entreprise, l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie, l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, l'Association des Maires d'Ile-de-France, l'Association Nationale des Permanents et Responsables des Centres de Gestion Agréés, les Associations Régionales Agréées de l'Union des Professions Libérales, le Centre d'Études et de Formation des Assistants Techniques du Commerce, des Services et du Tourisme Agoratech, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, les Chambres de Commerce et de l'Industrie Entreprendre en France, la Confédération Générale des PME, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, Cyber-Base CDC, Cybermassif, la Direction Générale de la Modernisation de l'État Adèle, la Fédération des Centres de Gestion Agréés, Infogreffe, La Poste, le Medef, Oseo, le Réseau Échangeur, l'Union Nationale des Associations Agréées, l'Union Nationale des Professions Libérales, l'Union des Professions Artisanales.

Retrouvez la liste complète des organisations professionnelles, partenaires du programme sur le site Internet.

LOWE STRATEUS - Crédits photos : Lian Hong ; Corbis/Zefa - Wolff & Tritschler - RCS Paris B 562 111 732
Ministère des PME - Document non contractuel - novembre 2006